



RCS : MEAUX

Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00339

Numéro SIREN : 434 691 358

Nom ou dénomination : AARON PROTECTION SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2017 sous le numéro de dépôt 7870

IDENTIFIÉ CONFORMÉMENT
AARON PROTECTION SECURITE
1 Bis, rue de la Fontaine
77700 - SERRIS
Tél : 01.43.63.10.00
Fax : 01.43.10.10.20
R.C.S. Meaux 434 691 358 - 00049
S.A.R.L. au capital de 150.000 € - Code NAF : 8010Z

AARON PROTECTION SECURITE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 150 000 €

1 Bis Rue de la Fontaine 77700 SERRIS

R.C.S. B 434 691 358 (2001 B 03190)

REÇU LE
12/12/2017
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

CAPPELLO CHANTAL

Commissaire aux Comptes

33 Boulevard de la Liberté B.P. 19 93261 LES LILAS CEDEX

TEL : 01.43.63.10.55 - FAX : 01.43.63.09.15

1757870

AARON PROTECTION SECURITE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 150 000 €

1 Bis, Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

R.C.S. B 434 691 358 (2001 B 03190)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

AARON PROTECTION SECURITE

RAPPORT GENERAL

Exercice clos
le 31 Décembre 2016

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Juin 2013, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de AARON PROTECTION SECURITE S.A.R.L., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérance ; Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

AARON PROTECTION SECURITE

RAPPORT GENERAL

Exercice clos
le 31 Décembre 2016

II. JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

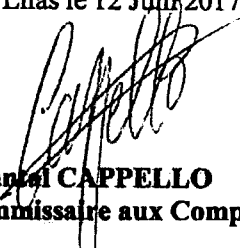
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Les Lilas le 12 Juin 2017



Chantal CAPPELLO
Commissaire aux Comptes

CAPPELLO CHANTAL

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL AARON PROTECTION SECURITE pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

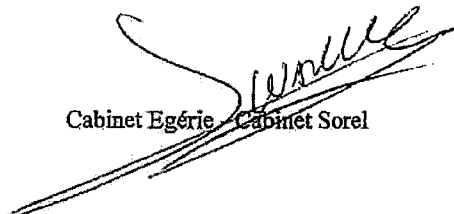
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 156 643,60 Euros
Chiffre d'affaires	7 975 831,39 Euros
Résultat net comptable	1 755,86 Euros

Fait à PARIS-

Le 13/03/2017

Signature de l'Expert Comptable


Cabinet Egérie - Cabinet Sorel

Annexes**SARL AARON PROTECTION SECURITE****ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 156 643,60 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 755,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/03/2017 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

LE CICE A FAIT L'OBJET D'UNE DEMANDE DE PREFINANCEMENT AUPRES DE LA BPI

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 666 671 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 397			13 397
Immobilisations corporelles	431 107	27 457	10 491	448 163
Immobilisations financières	145 201	76 501	16 591	205 111
TOTAL	589 704	103 958	27 082	666 671

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 330 172 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 397			13 397
Immobilisations corporelles	257 988	60 164	1 377	316 776
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	271 385	60 164	1 377	330 172

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Immo incorporelles	13 397	13 397	0	3
Installations techniques	50 170	48 035	2 135	3
Matériel de transport	22 319	6 845	15 474	4
Agencements	281 068	194 103	86 965	+6
Matériel informatique	65 470	50 506	14 964	4
Mobilier	29 136	17 285	11 851	4
TOTAL	461 560	330 171	131 389	

3.2 - Etat des créances = 1 625 415 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	205 111		205 111
Actif circulant & charges d'avance	1 420 304	1 420 304	
TOTAL	1 625 415	1 420 304	205 111

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 51 489 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	48 800
Autres créances	2 889
Disponibilités	
TOTAL	51 489

3.4 - Charges constatées d'avance = 41 268 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 150 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	15,00	150 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	15,00	150 000

4.2 - Etat des dettes = 2 034 155 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	500	500		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	482 113	482 113		
Dettes fiscales & sociales	1 551 542	1 551 542		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 034 155	2 034 155		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 644 057 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	500
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	153 858
Dettes fiscales & sociales	489 700
Autres dettes	
TOTAL	644 057

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 7 975 831 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 250	0,04 %
Prestations de services	7 950 331	99,68 %
Produits des activités annexes	22 250	0,28 %
TOTAL	7 975 831	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 350
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	8 350

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 51 489 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		48 500
	418100 (418100C0)	48 500
Autres créances :		2 989
	Ijss(438701C0)	2 989
	TOTAL	51 489

8.2 - Charges constatées d'avance = 41 268 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Cca(486000C0)	41 268
	TOTAL	41 268

8.3 - Charges à payer = 644 057 E

Charges à payer		Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :		500
	Agios(518600C0)	500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		153 858
	Fournisseurs à recevoir(408100C0)	153 858
Dettes fiscales et sociales :		489 700
	Conges payés(428200C0)	335 311
	Cs/cp(438200C0)	154 389
	Ind de prévoyance(438702C0)	722
	TOTAL	644 057

SARL AARON PROTECTION SECURITE
RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
b) Nombre d'actions émises	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 975 631	8 738 348	8 726 660	8 776 908	8 892 903
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	61 921	45 668	35 032	-77 057	52 508
c) Impôt sur les bénéfices				5 987	13 430
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	61 921	45 668	35 032	-84 044	39 078
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 756	-15 177	-23 293	-42 840	-7 742
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	6	5	4	-8	4
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	0	-2	-2	-4	-1
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	154				
b) Montant de la masse salariale	3 881 338	4 344 012	4 066 595	4 362 188	4 146 407
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 139 293	1 288 129	1 359 384	1 469 938	1 564 826

Observations complémentaires

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AARON PROTECTION SECURITE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>1 bis rue de la Fontaine</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>4 3 4 6 9 1 3 5 8 0 0 0 4 9</u>		Néant <u>[]</u>	
		Exercice clos le : <u>31/12/2016</u>	
		Net <u>3</u>	
		Brut <u>1</u>	
		Amortissements, provisions <u>2</u>	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	AC
Frais de développement *		CX	CQ
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG
Fonds commercial (I)		AH	AI
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM
Terrains		AN	AO
Constructions		AP	AQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS
Autres immobilisations corporelles		AT	AU
Immobilisations en cours		AV	AW
Avances et acomptes		AX	AY
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT
Autres participations		CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE
Prêts		BF	BG
Autres immobilisations financières *		BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à étales (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	
(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *			
Immobilisations :			
Stocks :			
Créances :			

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		SARL AARON PROTECTION SECURITE		Néant	☐
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000 €)	DA	150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence) ☐ EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus-values pour incitation des cessions ☐ BI	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants ☐ BJ	DG	8 875		
	Report à nouveau	DH	(46 143)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 756		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	222 487	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DN			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	1		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	500		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	482 113		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 551 542		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 034 155		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 156 644		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 034 155		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI	500		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGRIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		Exercice N				Néant ☐ *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 250	FB		FC 3 250
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF
		FG	7 972 581	FH		FI 7 972 581
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 975 831	FK		FL 7 975 831
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO 52 016
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS
	Variation de stock (marchandises) *					FT (84 500)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV 64 300
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 2 725 425
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 204 969
	Salaires et traitements *					FY 3 881 338
	Charges sociales (10)					FZ 1 139 293
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 60 165
			- dotations aux provisions			GB
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 1 336
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 35 521
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 403
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 2 192
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	Total des produits financiers (V)					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 21 641
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (19 046)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 16 475

(RÉFÉRENCE : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AARON PROTECTION SECURITE		Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	7 050
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	7 052
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	12 556
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	9 114
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	21 770
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(14 719)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices *				IK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	9 037 494
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	8 035 138
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	1 756
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		IY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		IP	87 723
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	
	(9) Dont transferts de charges			AI	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 336
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6		
			obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession d'actif				9 114	7 050
Cadre clients					2
Différences de règlements				543	
Rappel CVAE				9 172	
Amendes non déductibles				2 942	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise SARL AARON PROTECTION SECURITE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	13 397	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	50 170	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	16 973	KZ		LA	15 837	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	363 984	LC		LD	11 710	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	431 107	LO		LP	27 547		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	145 201	1U		1V	76 501			
TOTAL IV				LQ	145 201	LR		LS	76 501			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0Q	589 704	0H		0J	104 048			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	13 397	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	50 170	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP	10 491	MQ	22 319	MR			
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	375 674	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	10 491	NH	448 163	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
Autres participations		IO		0X		0Y		0Z				
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E	16 591	2F	205 111	2G				
TOTAL IV		13		NJ	16 591	NK	205 111	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	27 082	0L	666 671	0M				

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (3) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AARON PROTECTION SECURITE										N° de l'entité : ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements imputés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	13 397	PF		PG		PH	13 397					
Terrains			PI		PI		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PM		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	43 538	QA	4 498	QB		QC	48 036					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH	3 118	QI	5 104	QJ	1 377	QK	5 846					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	211 332	QM	50 562	QN		QO	261 894					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	257 988	QV	60 164	QW	1 377	QX	316 776					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			YN	271 385	YP	60 164	YQ	1 377	YR	330 172					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement TOTAL I		N9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW						Total général venant (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*															
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AARON PROTECTION SECURITE		Néant: ☐		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 A-I)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour baisse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	3Y	TD	DS	DE	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	4J	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	4Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	6P	6Q	6R	
	Provisions pour charges sociales et fiscals sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	6J	6K	6L	6M
		- titres de participation	6N	6O	6P	6Q
		- autres immobilisations financières (1) *	6R	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6V	6W	6X	6Y	
	Sur comptes clients	6Z	6A	6B	6C	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6D	6E	6F	6G	
	TOTAL III	7A	7B	7C	7D	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-3° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AARON PROTECTION SECURITE				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	6 780	UR		US 6 780	
	Autres immobilisations financières	UT	198 331	UV		UW 198 331	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 172 967		1 172 967		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation ou prêts ou remis en garantie *)	UO					
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 310		6 310		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 829		2 829		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	50 840		50 840	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	81 370		81 370	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	28 327		28 327		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	36 332		36 332		
	Charges constatées d'avance	VS	41 268		41 268		
	TOTAUX		VT	1 625 415	VU	1 420 304	VV 205 111
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	15 930			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	14 330				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	500	500			
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	482 113	482 113			
Personnel et comptes rattachés		8C	550 677	550 677			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	405 956	405 956			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	505 957	505 957			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	88 951	88 951			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	2 034 155	VZ 2 034 155			
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AARON PROTECTION SECURITE										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(30 966)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
						- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(12 177)		Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I	OF	(43 143)		Report à nouveau		ZG		(46 143)					
										TOTAL II		ZH		(46 143)
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			VQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNIS	- Sous-traitance							YT		1 776 281				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ		135 428				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YJ		37 034				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS		164 107				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV						
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST		612 576				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZI		2 725 426				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, GFE, CVAE							YW		64 792				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z		140 177				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX		204 969		
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY		1 683 473				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							VZ		473 347				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *							0Z		3 807 242				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; 0, handicapés : ; 3)							YP		154				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP												
RÉGIME DE GROUPE *	- Filiales et participations : (Liste au 2059-C prévu par art. 36 II de l'ann. III au CGI)										Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA				Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD				Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

AARON PROTECTION SECURITE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 150 000 €

1 Bis, Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

R.C.S. B 434 691 358 (2001 B 03190)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

AARON PROTECTION SECURITE

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos
le 31 Décembre 2016

Mesdames, Messieurs les associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

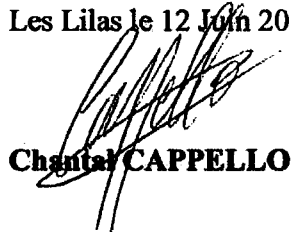
Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE
DELIBERANT**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Les Lilas le 12 Juin 2017



Chantal CAPPELLO

CAPPELLO CHANTAL

AARON PROTECTION SECURITE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 150 000 €

1 Bis, Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

R.C.S. B 434 691 358 (2001 B 03190)

ATTESTATION DES REMUNERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Le montant global des rémunérations versées au titre de l'exercice clos en 2016 de notre société s'est élevé, pour les dix personnes les mieux rémunérées, à la somme de :

407 009 €

(QUATRE CENT SEPT MILLE ZERO NEUF EUROS)

Le Gérant

Sur la base de mon audit des comptes de l'exercice 2016, je certifie que le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 407 009 € est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Les Lilas, le 12 Juin 2017

Chantal CAPPELLO
Commissaire aux comptes

CAPPELLO CHANTAL

~~COPIE NON VALABLE~~
~~ORIGINAL~~
AARON PROTECTION SÉCURITÉ
1 bis, rue de la Fontaine
77700 SERRIS
Tél.: 01.61.10.10.00
Fax 01.61.10.10.20
R.C.S. Meuse 334 891 358 - 00049
S.A.R.L. au capital de 150.000 € - Code NAF: 8010

AARON PROTECTION SÉCURITÉ

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 150 000 Euros

1 B rue de la Fontaine
77700 Serris

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	13 396,67	13 396,67			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 170,20	48 035,78	2 134,42	6 632,28	- 4 498
Autres immobilisations corporelles	397 992,64	268 740,02	129 252,62	166 486,36	- 37 234
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	6 780,00		6 780,00	5 180,00	1 600
Autres immobilisations financières	198 331,04		198 331,04	140 021,12	58 310
TOTAL (I)	666 670,55	330 172,47	336 498,08	318 319,76	18 178
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	84 500,00		84 500,00	64 300,00	20 200
Avances et acomptes versés sur commandes	46 955,84		46 955,84	46 955,84	
Clients et comptes rattachés	1 172 967,29		1 172 967,29	1 608 329,86	- 435 363
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	6 309,99		6 309,99	20 263,36	- 13 953
. Organismes sociaux	2 889,06		2 889,06		2 889
. Etat, impôts sur les bénéfices	50 840,00		50 840,00	57 009,65	- 6 170
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	81 369,99		81 369,99	109 526,81	- 28 157
. Autres	64 659,42		64 659,42	48 405,83	16 254
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	19 701,00		19 701,00	19 701,00	
Disponibilités	248 684,93		248 684,93	35 924,19	212 761
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	41 268,00		41 268,00	68 772,04	- 27 504
TOTAL (II)	1 820 145,52		1 820 145,52	2 079 188,58	- 259 043
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 486 816,07	330 172,47	2 156 643,60	2 397 508,34	- 240 865

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 150 000,00)	150 000,00	150 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	8 000,00	8 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	8 874,71	8 874,71	
Report à nouveau	-46 143,15	-30 965,71	- 15 177
Résultat de l'exercice	1 755,86	-15 177,44	16 933
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	122 487,42	120 731,56	1 756
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	1,00	1,00	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	1,00	1,00	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	500,00	2 898,31	- 2 398
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	482 113,31	652 762,06	- 170 649
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	550 677,35	À □□À ÇÀ À-	- 67 887
. Organismes sociaux	405 956,24	444 502,10	- 38 546
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	505 957,19	424 050,83	81 906
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	88 951,09	133 997,85	- 45 047
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 034 155,18	2 276 775,78	- 242 621
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 156 643,60	2 397 508,34	- 240 865

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	3 250,00		3 250,00		3 250	N/S
Production vendue biens						
Production vendue services	7 972 581,39		7 972 581,39	8 738 348,45	- 765 767	-8,76
Chiffres d'affaires Nets	7 975 831,39		7 975 831,39	8 738 348,45	- 762 517	-8,73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			52 015,98	43 658,57	8 357	19,14
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			8 027 847,37	8 782 007,02	- 754 160	-8,59
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)			-84 500,00		- 84 500	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			64 300,00	-16 720,00	81 020	484,57
Autres achats et charges externes			2 725 425,69	2 903 488,92	- 178 063	-6,13
Impôts, taxes et versements assimilés			204 969,30	193 874,95	11 094	5,72
Salaires et traitements			3 881 338,31	4 344 012,22	- 462 674	-10,65
Charges sociales			1 139 292,52	1 288 128,68	- 148 836	-11,55
Dotations aux amortissements sur immobilisations			60 164,80	60 844,68	- 680	-1,12
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1 336,00	1 339,63	- 4	-0,27
Total des charges d'exploitation (II)			7 992 326,62	8 774 969,08	- 782 642	-8,92
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			35 520,75	7 037,94	28 483	404,70
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			402,78	418,10	- 15	-3,66
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			2 191,92	450,00	1 742	387,09
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			2 594,70	868,10	1 727	198,89
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			21 640,82	31 753,50	- 10 113	-31,85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			21 640,82	31 753,50	- 10 113	-31,85
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-19 046,12	-30 885,40	11 839	38,33
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			16 474,63	-23 847,46	40 322	169,08

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1,69	13 981,15	- 13 979	-99,99
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 050,00		7 050	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	7 051,69	13 981,15	- 6 929	-49,56
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 655,97	5 310,13	7 346	138,34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 114,49		9 114	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1,00	- 1	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	21 770,46	5 311,13	16 459	309,90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-14 718,77	8 670,02	- 23 389	269,77
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 037 493,76	8 796 856,27	- 759 363	-8,63
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	8 035 737,90	8 812 033,71	- 776 296	-8,81
RESULTAT NET	1 755,86	-15 177,44	16 933	111,57
Dont Crédit-bail mobilier	87 722,89	83 383,04	4 340	5,20
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes**SARL AARON PROTECTION SECURITE****ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 156 643,60 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 755,85 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/03/2017 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

LE CICE A FAIT L'OBJET D'UNE DEMANDE DE PREFINANCEMENT AUPRES DE LA BPI

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 666 671 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 397			13 397
Immobilisations corporelles	431 107	27 457	10 491	448 163
Immobilisations financières	145 201	76 501	16 591	205 111
TOTAL	589 704	103 958	27 082	666 671

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 330 172 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 397			13 397
Immobilisations corporelles	257 988	60 164	1 377	316 776
Titres-mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	271 385	60 164	1 377	330 172

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Immo incorporelles	13 397	13 397	0	3
Installations techniques	50 170	48 035	2 135	3
Matériel de transport	22 319	6 845	15 474	4
Agencements	281 068	194 103	86 965	+6
Matériel informatique	65 470	50 506	14 964	4
Mobilier	29 136	17 285	11 851	4
TOTAL	461 560	330 171	131 389	

3.2 - Etat des créances = 1 625 415 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	205 111		205 111
Actif circulant & charges d'avance	1 420 304	1 420 304	
TOTAL	1 625 415	1 420 304	205 111

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 51 489 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	48 600
Autres créances	2 889
Disponibilités	
TOTAL	51 489

3.4 - Charges constatées d'avance = 41 268 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 150 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	15,00	150 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	15,00	150 000

4.2 - Etat des dettes = 2 034 155 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	P us de 5 ans
Etablissements de crédit	500	500		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	482 113	482 113		
Dettes fiscales & sociales	1 551 542	1 551 542		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 034 155	2 034 155		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 644 057 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	500
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	153 858
Dettes fiscales & sociales	489 700
Autres dettes	
TOTAL	644 057

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 7 975 831 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 250	0,04 %
Prestations de services	7 950 331	99,68 %
Produits des activités annexes	22 250	0,28 %
TOTAL	7 975 831	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL AARON PROTECTION SECURITE**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 350
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	8 350

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 51 489 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	48 600
418100 (41810000)	48 600
Autres créances :	2 889
ljss(43870100)	2 889
TOTAL	51 489

8.2 - Charges constatées d'avance = 41 268 E

Charges constatées d'avance	Montant
Cca(48600000)	41 268
TOTAL	41 268

8.3 - Charges à payer = 644 057 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	500
Agios(51860000)	500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	153 858
Fournisseurs à recevoir(40810000)	153 858
Dettes fiscales et sociales :	469 700
Conges payés(42820000)	335 311
Cs/cp(43820000)	154 389
Ind de prévoyance(43870200)	722
TOTAL	644 057

SOCIETE AARON PROTECTION SECURITE
Société A Responsabilité Limitée au capital de 150.000 €
Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS : MEAUX B 344 8 691 358.

ORIGINAL
AARON PROTECTION SECURITE
1 bis, rue de la Fontaine
77700 SERRIS
Tél.: 01 60 10 10 00
Fax : 01 61 10 10 20
R.C.S. Meaux 434 691 358 - 00049
S.A.R.L. au capital de 150.000 € - Code NAF : 8010Z

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte ci après de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels sont joints au présent rapport.

Vous pourrez prendre connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

Situation et activité de la Société en cours d'exercice :

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **7.975.831,39 €** contre **8.738.348,45 €** au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de services.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **7.992.326,62 €** pour l'exercice, contre **8.774.969,08 €** pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **2.725.425,69 €** au 31 décembre 2016 contre **2.903.488,92 €** pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **204.969,30 €** au 31 décembre 2016 contre **193.874,95 €** pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **3.881.338,31 €** au 31 décembre 2016 contre **4.344.012,22 €** pour l'exercice précédent, les charges sociales correspondantes à **1.139.292,52 €** au 31 décembre 2016 et **1.288.128,68 €** pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **60.164,80 €** au 31 décembre 2016 contre **60.844,68 €** pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **(- 19.046,12) €**.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **(- 14.718,77) €** au 31 décembre 2016 contre **8.670,02 €** au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **1.755,86 €** contre un déficit de **(-15.177,44 €)** au titre de l'exercice précédent.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Activité en matière de recherche et de développement

NEANT

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

NEANT

Evolution prévisible et perspective d'avenir :

Notre chiffre d'affaire durant les trois premier mois de l'exercice 2017 s'est élevé à 2 226 451€ H.T.

Résultat – Affectation

Examen des comptes et résultat

Notre société a réalisé un chiffre d'affaire de 7.975.831,39 € en baisse par rapport à l'exercice précédent 8.738.348,45 €.

Nos charges d'exploitation ont baissé passant ainsi de 8.774.969,08 € à 7.992.326,62 €.

Notre résultat d'exploitation ressort positif de 35.520,75 € contre 7.037,94 € pour l'exercice précédent.

Notre résultat financier est négatif de 19.046,12 € contre - 30.885,40 € pour l'exercice précédent.

Notre résultat courant avant impôts est positif de 16.474,63 € contre 23.847,46 € négatif pour l'exercice précédent.

Notre résultat exceptionnel a baissé et est négatif de 14.718,77 € contre 8.670,02 € positif pour l'exercice précédent.

Notre résultat est un gain de 1.755,86 € contre - 15.177,44 € au 31 décembre 2015

Nous vous informons en application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'une charge de 2 942 € non déductible au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts a été engagée au cours de l'exercice.

Délai de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, la décomposition par date d'échéance à la clôture de l'exercice du solde à l'égard des fournisseurs est la suivante au 31.12.2016:

	<i>Au 31/12/2016</i>	<i>Non échues</i>	<i>Echues depuis 2 mois au maximum</i>	<i>Echues depuis plus de 2 mois</i>
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachées</i>	<i>328 255 euros</i>	<i>182 296 euros</i>	<i>42 112 euros</i>	<i>102 847 euros</i>

Les dettes fournisseurs, hors provision pour factures non parvenues, sont à échéance de moins de 60 jours.

La décomposition par date d'échéance à la clôture de l'exercice du solde à l'égard des fournisseurs était la suivante au 31 décembre 2015 :

	<i>Au 31/12/2015</i>	<i>Non échues</i>	<i>Echues depuis 2 mois au maximum</i>	<i>Echues depuis plus de 2 mois</i>
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachées</i>	<i>468 476 euros</i>	<i>385 305 euros</i>	<i>49 350 euros</i>	<i>33 821 euros</i>

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan comptes de résultats et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 1.755,86 € :

- A la réserve légale la somme de 1.000 € qui passe ainsi de 8.000€ à 9.000€
- Au compte report à nouveau 755,86€ qui passe ainsi de (-46.143,15) € négatif à (-45.387,29) € négatif.

Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du code Général des Impôts,

<i>Exercice social</i>	<i>Dividendes par part</i>	<i>Abattement 40%*</i>	<i>Prélèvements sociaux**</i>
31/12/2013	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2014	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2015	NEANT	NEANT	NEANT

- * réservé aux actionnaires personnes physiques
- ** 11% Exercice 2007- 12,10% Exercice 2008
- *** réservé aux associés personnes physiques si option au prélèvement libératoire

Filiales et participations

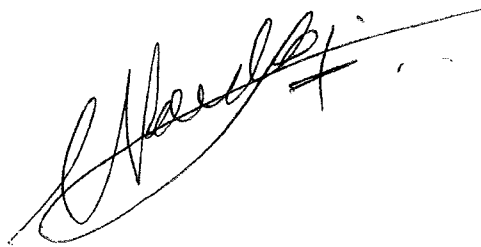
Néant

Conventions de l'article L.223-19 du Code de Commerce

Vous aurez à statuer sur le rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du code de commerce.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ORIGINAL
AARON PROTECTION SECURITE
1 bis, rue de la Fontaine
77700 SERRIS
Tél : 01 61 10 10 00
Fax : 01 61 10 10 20
R.C.S. Meaux 344 8 691 358 = 00049
S.A.R.L. au capital de 150.000 € - Code NAF 8010Z

SOCIETE AARON PROTECTION SECURITE
Société A Responsabilité Limitée au capital de 150 000 €
Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS : MEAUX 344 8 691 358.

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2017**

Le 29 juin 2017,

A 15 heures

Les associés de la Société a responsabilité limitée dénommée « **AARON PROTECTION SECURITE** », se sont réunis en Assemblée Générale au siège social, sur la convocation du gérant faite conformément aux stipulations des statuts.

Sont présents

- | | |
|---|---------------------|
| - La SAS ARPAD OMNIUM représentée par son Président Mr Massimo NARDELLI | 6000 parts |
| - Monsieur Massimo NARDELLI | 2000 parts |
| - Madame Paola CARRER épouse NARDELLI | 2000 parts |
| Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social : | 10 000 parts |

L'Assemblée est présidée par Mr Massimo NARDELLI en sa qualité de gérant.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'Article L223-19 du Code de Commerce,
- l'inventaire, le compte de résultats, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des Associés plus de quinze jours, avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président ouvre la séance et rappelle aux associés qu'ils sont réunis en Assemblée Générale, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :





1075 71037

ORDRE DU JOUR A CARACTERE ORDINAIRE

- Rapport de gestion présenté par le gérant sur l'exercice clos le 31 décembre 2015, et rapport général du Commissaire aux Comptes sur sa mission durant l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Pouvoirs à donner.

Le Président déclare que tous les documents prévus par la loi ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux Comptes, et après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, approuve ces comptes en leur intégralité et en toutes leurs parties, ainsi que les mesures traduites par ces comptes ou visées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice de 1.755,86€

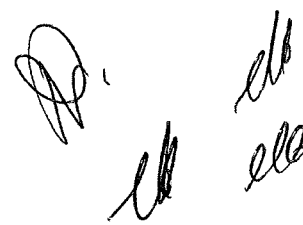
En conséquence, elle donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 1.755,86 € qu'elle décide d'affecter :

- A la réserve légale la somme de 1.000 € qui passe ainsi de 8.000€ à 9.000€
- Au compte report à nouveau 755,86€ qui passe ainsi de (-46.143,15) € négatif à (-45.387,29) € négatif



L'Assemblée Générale prend acte qu'au titre des quatre derniers exercices, les sommes distribuées à titre de dividendes, ont été les suivantes :

Exercice social	Dividendes par part	Abattement 40%*	Prélèvements sociaux**
31/12/2010	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2011	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2012	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2013	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2014	NEANT	NEANT	NEANT

- .. * réservé aux actionnaires personnes physiques
- .. ** 11% Exercice 2007- 12,10% Exercice 2008
- .. *** réservé aux associés personnes physiques si option au prélèvement libératoire

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, approuve, les dites conventions et s'il en était besoin, les conventions antérieures qui se sont poursuivies.

Etant précisé que la convention conclue avec la société ARPAD OMNIUM ne sera pas soumise au vote, tous les associés étant concernés.

Mr Massimo NARDELLI ne prendra pas part au vote sur l'approbation des autres conventions, ses voix ne seront pas prises en compte pour le calcul du quorum.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le Président constatant que l'ordre du jour est épuisé, et que personne ne demande plus la parole, lève la séance à 15h45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé.

Pour ARPAD Omnium
Mr Massimo NARDELLI

Le Gérant
Mr Massimo NARDELLI

Mr Massimo NARDELLI

Madame Paola NARDELLI